



France
Travail



Pôle d'ingénierie et de formation
Sanitaire • Medico-Social • Social



POEC

AGENT DE SERVICE HOSPITALIER

Dates de la
formation :

Du 30 sept au 18 déc
2024

JOB DATING :

Le 16 octobre Après midi

PÉRIODE DE STAGE :

70 heures

Du 04 au 15 novembre
2024

RECRUTER DES ASH QUALIFIES

Nous contacter !



Au sein de l'EHPAD Terre Nègre
95, rue Ernest Renan
33 000 BORDEAUX
05 35 54 74 80
www.pole-3ie.fr

Les objectifs définis dans la POE Collective permettront d'appréhender l'environnement des métiers des secteurs hospitaliers et faciliteront l'insertion professionnelle des participants.

Par l'intermédiaire de la période de stage en entreprise, les employeurs pourront accueillir et valider les projets de recrutement dès la fin de leur parcours le 18 décembre 2024.



« Les agents des services hospitaliers qualifiés sont chargés de l'entretien et de l'hygiène des locaux de soins et participent aux tâches permettant d'assurer le confort des personnes ». Le rôle des agents de service hospitalier est de participer au confort et au bien-être des résidents en leur offrant un environnement propre et sain. Ils sont souvent une source d'information sur l'état de la personne étant les premiers à entrer dans la chambre des résidents en début de journée. Les ASH sont des acteurs ainsi incontournables dans le travail d'équipe.

3ie est référencé Centre Ressource Formation Handicap (CRFH) pour l'accueil des stagiaires en situation de handicap.

Le centre de formation 3ie est situé à 5 minutes à pied de l'arrêt « Barrière du Médoc » de la ligne D du tram et de la ligne 9 du bus.

Déroulé du parcours :

La formation s'organise autour de périodes de formation en centre et de stage en structure. D'une durée de 2 semaines consécutives, la période d'immersion professionnelle permettra :

- de découvrir les réalités du terrain
- d'appréhender les missions et le rôle et la posture professionnelle à tenir

Le contenu de la formation théorique vise à acquérir les fondamentaux du métier d'ASH.

Méthodes pédagogiques :

Méthodes actives avec des intervenants issus du monde de l'entreprise, titulaires de connaissances et de compétences réelles du métier visé.

- Cours organisés autour d'échanges, de partages et de retours d'expériences.
- Accompagnement individualisé.
- Suivis en entreprise.

Module 1 :
Connaissance de
l'environnement de
travail

Module 2 :
Hygiène et sécurité

Module 3 :
Participation à
l'activité hôtelière et
à la gestion des
produits

Module 4 :
Communication et
travail en équipe

Module 6 :
Droit du travail

Contactez nous : 05 35 54 74 80 ou marie.c@pole-3ie.fr